

Monsieur Rémi DURAND
Maire de Gondreville
Mairie
10 rue Georges Pallain
45490 GONDREVILLE

Le 23/09/2021

LRAR n° : 1A 169 129 24 16 7

Objet : Projet éolien des Genévriers / Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact

Monsieur le maire,

Veillez-trouver ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) de notre projet de parc éolien de Genévriers situé sur les communes de Courtempierre, Treilles-en-Gâtinais et Gondreville.

En effet, l'article 53 de la Loi d'accélération et de simplification de l'action publique (n° 2020-1525) promulguée le 7 décembre 2020 complète le Code de l'Environnement par l'Article L 181-28-2 en exigeant que le porteur d'un projet éolien transmette, un mois au moins avant le dépôt du DDAE de ce projet, le résumé non technique de l'étude d'impact de ce DDAE aux communes concernées par le projet et à celles limitrophes.

En vous souhaitant bonne lecture, nous vous prions de recevoir, Monsieur le maire, nos salutations distinguées.

Béatrice GUIBERT
Chargée de Territoire – Référente foncière
VSB énergies nouvelles
06 74 44 57 80
beatrice.quibert@vsb-energies.fr

Steve MULLER
Responsable des projets
INTERVENT
06 67 44 56 58
s.muller@intervent.fr